



SAMIA BEN RAJEB

*Activités collectives en conception
entre coopération et collaboration :
quelles différences ?*

14h30

Florian ROLLIN

*Créer un projet en y intégrant ces
nouvelles approches ?*

15h10

COOPÉRATION & COLLABORATION

**Vers un nouveau modèle
initiateur de filières locales ?**

23 OCTOBRE 2018
AMPHI 5
14H00-17H00

Conférence du 23 octobre 2018

Conférence organisée dans le cadre du Séminaire Architecture, Environnement et Développement Durable

Organisateurs : Guillaume BACQUET - James BRAY - Thibaud DE HORTA - Alizée DE FAUVERGE - Gabrielle DEPAUW - Maksim PODOBED-BENECH - Charlotte STANISLAWSKI - Juliette OUTREBON - Laura SAFFAR

Encadrantes : Anne D'ORAZIO, Elise MACAIRE, Véronique ZAMANT
Enseignantes et chercheuses à l'ENSA Paris La Villette

Intervenants : Florian ROLLIN et Samia BEN RAJEB

BIOGRAPHIES DES INTERVENANTS



Samia Ben Rajeb, architecte et docteure, est spécialisée en conception collaborative, gestion de l'information du bâtiment et gestion du changement. Présentée en 2012 à l'ENSA-PLV, sa thèse portait sur « La Modélisation de la collaboration distante dans les pratiques de conception architecturale ». Depuis 2013, elle a été Chargée de Cours Adjointe à la Faculté des Sciences Appliquées de l'Université de Liège et depuis 2016 elle est nommée comme Professeur Agrégé à l'École Polytechnique de Bruxelles pour la formation des Ingénieurs Civils Architectes de l'ULB. Elle développe actuellement ses recherches au sein du Département BATir en proposant COLLAeB pour *COLLaBorative Design and Digital mediations in Architectural Engineering*.



Florian Rollin est l'un des dirigeants de KARIBATI, une SCOP qui accompagne le développement des filières biosourcées françaises sur le marché du bâtiment via une plateforme technologique en réseau. KARIBATI apporte une expertise aux collectivités publiques, aux filières ou encore aux maîtres d'ouvrage.

Florian Rollin a été auparavant chargé de missions au « Plan Bâtiment Durable » pour le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Puis chef de projet pour l'association nationale Constructions & Bioressources dont le but est de porter la dynamique française des matériaux de construction bioressourcés.

Diplômé en 2009 de HEC Paris et d'un master Management et Nouvelles Technologies, il enseigne aujourd'hui le développement durable et le droit de l'environnement à l'École Supérieure des Professions Immobilières.

ARGUMENTAIRE INTRODUCTIF

COOPÉRATION ET COLLABORATION

Vers un nouveau modèle initiateur de filières locales ?

Bonjour à tous, bienvenue à la conférence intitulée «Coopération et collaboration, vers un nouveau modèle initiateur de filières locales».

Dans le cadre de l'enseignement du séminaire AEDD Architecture Environnement et Développement Durable nous organisons une série de conférences. Ces dernières s'organisent dès la première année de Master. Trois conférences sont organisées, celle-ci est la première des trois. Chaque groupe a été constitué par les élèves dont leur sujet de mémoire avait un rapprochement avec le thème attribué à chaque groupe. Notre thème a donc été « les filières », les autres thèmes dont vous allez avoir le plaisir de voir la conférence plus tard dans le semestre sont « Ville inclusive : réalité ou idéal ? » et « Nouvelle organisation territoriale pour le Grand Paris, entre identités et politiques d'aménagement, quels enjeux ? »

1 - Définition des termes et de la notion de filière locale, critique des modèles actuels

Aujourd'hui, à l'aune du développement durable et de la crise écologique, une nouvelle approche de la construction est à mettre en place. Suite au choc pétrolier de 1973, la question énergétique devient cruciale. Dès 1975, nous avons en France les premières normes énergétiques dans le monde du bâtiment. La notion de développement durable naît en 1987 avec le rapport Brundtland. Il promeut un développement de notre société qui stimule aussi bien l'économie, l'écologie et le sociale. La France s'est fixée comme objectif de diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 (Facteur 4).

Le secteur du bâtiment est particulièrement concerné par cet engagement, car de tous les secteurs économiques, il est le plus gros consommateur d'énergie : il représente 43% des consommations énergétiques française, soit 1,1 tonne équivalent pétrole par habitant par an. Ce coût environnemental est caractérisé par la notion d'énergie grise. Il s'agit d'une notion de plus en plus généralisée, permettant d'établir une comparaison et une critique du choix des matériaux. Leurs productions industrielles nécessitent d'importantes transformations pour passer de l'état de matière première à l'état de produit fini, et présentent un coût énergétique et environnemental élevé, qui ne se traduit pas dans leur coût économique. Ce nouveau regard « responsable » vis-à-vis de notre impact sur la planète doit devenir aussi bien celui des architectes dans la phase de conception, que celui du constructeur durant la mise en œuvre mais également celui du commanditaire qui doit expressément indiquer sa volonté d'entreprendre une telle démarche.

Dans cet objectif d'entrevoir d'autres approches de la construction, nous allons nous intéresser au potentiel que les filières locales ont à nous offrir si elles sont prises en considération dès la phase

de conception du projet.

Ainsi nous pouvons tout d'abord nous demander, qu'est-ce qu'une filière?

Ce terme est employé pour décrire tous les acteurs participant à la fabrication, distribution et mise en œuvre d'un matériau. Il s'agit d'un circuit, qui implique de nombreux acteurs, et nécessite du temps et de la communication pour se constituer et fonctionner. En France, dans le monde de la construction, les concepteurs s'orientent généralement vers des matériaux que l'on pourrait qualifier de conventionnels et d'industriels, tels que le béton, la brique et l'acier. Ces matériaux ont pu présenter des avantages indéniables par le passé, du fait de leur faible coût de production et de leur efficacité structurelle et dont le réseau d'acteurs est aujourd'hui très développé, facilitant ainsi leur circulation et leur utilisation. Ce n'est pas encore le cas des nouvelles filières qui doivent se constituer un réseau et une chaîne d'acteurs stables pour émerger.

Il est intéressant au regard de de cette critique du monde de la construction actuel, de réfléchir à des manières de concevoir et de construire qui reprennent certains grands principes de l'architecture vernaculaire, et notamment l'utilisation de matériaux peu transformés et disponibles localement (bois, paille pour ne citer qu'eux...).

Les filières locales, que l'on pourrait qualifier de «circuit court», ont aujourd'hui du mal à se développer et à exister, et ce pour plusieurs raisons. Ces « circuits courts » sont tout d'abord nés dans le domaine alimentaire au XVIIIe siècle, ils sont sur le déclin par la suite durant le XXe siècle, cependant dès les années 2000 les circuits courts ont un regain d'intérêt et sort du domaine alimentaire pour également impacté le milieu de la construction. Ils se basent sur l'objectif de réduire le nombre d'acteurs entre le producteur et le consommateur. Ce principe commence à se retrouver dans la construction.

On peut tout d'abord pointer du doigt le manque de législations et de documents techniques (DUT) pour expliquer les difficultés que de nombreuses filières locales rencontrent pour se développer. Pour remédier à ce manque, les filières éditent aujourd'hui des textes tels que les règles professionnelles qui traitent de la mise en œuvre de ces matériaux non-conventionnels selon les règles de l'art. Cependant il reste difficile d'homologuer de nombreux matériaux aux normes constructives.

Ces filières souffrent également d'un manque de visibilité. En effet, elles sont généralement portées, non pas par des multinationales, mais par des entreprises, commanditaires et acteurs locaux de taille moyenne, concentrées sur un territoire particulier.

2 - Enjeux futurs, présentation des pionniers qui font émerger des filières locales

Malgré les difficultés auxquelles font face ces filières dans leur développement, l'enjeu pour nous durant cette conférence est de présenter certains acteurs qui permettent aujourd'hui à des filières locales d'émerger. Cette nouvelle approche permet ainsi de proposer des matériaux aux dimensions dites plus soutenables (matériaux biosourcés, bois...).

Comme nous venons de le voir, les filières locales ont énormément à nous offrir. Afin de leurs donner un maximum de visibilité et d'influence sur la phase de conception du projet, il serait intéressant d'étudier leurs impacts s'ils sont présent dès ces premières phases. C'est ainsi que dans le cadre de cette conférence, nous allons expliquer comment deux méthodes, la collaboration et la coopération, pourraient permettre d'intensifier la création de ces filières locales, porteuses d'enjeux environnementaux et sociaux. Nous traiterons de l'influence de la conception dans la création de ces filières et comprendre de quelle manière la collaboration et la coopération entre divers acteurs participerait à la mise en œuvre d'un projet.

Nous souhaiterions également étudier le potentiel d'avenir qu'offrent les filières. Mais aussi le travail législatif et de documentation technique qu'il est nécessaire de produire afin que ce système puisse se répandre.

La difficulté de visibilité que nous avons mentionnée précédemment pourrait être abordée dès la conception en impliquant les acteurs porteurs de filières. C'est ainsi que différents acteurs travaillent sur ces enjeux à différentes échelles et dans des branches variées. Ils peuvent avoir pour objectif de rendre visibles ces filières alors que d'autres en sont directement les commanditaires.

La DRIEE (Direction Régionale et Interrégionale de l'Environnement et de l'Energie) est un exemple d'acteur institutionnel qui a pour but d'accompagner des réseaux d'acteurs franciliens ainsi que les projets innovateurs (économie circulaire, éco activités, etc.). Il s'agit avant tout d'un organisme en faveur des transitions écologiques et énergétiques, qui cherche à partager la connaissance et les données environnementales afin de faire changer les mentalités et de promouvoir de nouveaux usages. Pour cela, elle a développé l'accompagnement dans le développement de filières vertes auprès des publics professionnels. Ces actions devront présenter une opportunité économique, sociale et environnementale pour l'Ile-de-France : création d'emplois, exemplarité et reproductibilité. Il s'agit donc de créer des relations et un système de coopération/collaboration entre divers acteurs du territoire tout en assurant un développement local bénéfique autant pour les métiers et les matériaux utilisés que pour les citoyens qui en profiteront. Cette démarche a permis l'émergence de filières locales par la création d'entreprises.

Les commanditaires sont d'autres acteurs ayant un fort impact sur ces enjeux. Nous pouvons prendre l'exemple du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, qui pour la réalisation de la Maison du Parc a opté pour un projet en collaboration. Cette démarche a permis de faire naître et de développer une chanvrière locale. Cette dernière, a aujourd'hui un rayonnement national et grâce à l'aide du parc a mis en place des formations spécialisées, a rédigé des règles de l'art et est devenu un acteur leader en France pour le chanvre en réalisant des essais innovants pour mettre en valeur toutes les opportunités que cette plante a à nous offrir. De nombreuses autres filières et entreprises attendent cette opportunité pour mettre en valeur leurs solutions, cependant le premier pas doit venir du commanditaire.

Ces exemples ont pu aboutir par la création d'un réseau caractérisé par son inter professionnalité. La conduite de tels projets n'est pas récente et est en question depuis les années 1980, dans les projets architecturaux et urbains du moins et à l'échelle de l'élaboration du projet dans un premier temps. Les cahiers Ramau abordent ce thème en 2000 dans leur deuxième publication. Thérèse Evette qui en a écrit l'introduction note plusieurs mouvements s'influençant chacun. D'un coté, un mouvement de spécialisation des expertises et de division des fonctions et interventions dans l'élaboration d'un projet et de l'autre un mouvement novateur qui veut instaurer de nouvelles méthodes d'interactions et d'interventions. Elle remarque que « Ce double mouvement est marqué par le déplacement, le recouvrement ou l'effacement des frontières entre acteurs, par exemple entre les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre, et entre des groupes professionnels autrefois plus fermement campés sur des territoires distincts. ». Cette interdisciplinarité est permise s'il existe une confiance et une complémentarité qui deviennent des éléments fondateurs d'une nouvelle stratégie : celle de la coopération et de la collaboration.

3 - Présentation et contextualisation des intervenants dans la conférence

Pour cette conférence nous avons choisis des acteurs clés et complémentaire qui pourront nous informer sur la pratique de la coopération et de la collaboration ainsi que sur l'émergence des nouvelles filières au travers de différents points de vue. Il s'agit de points de vue de chercheurs et de praticiens qui ont chacun une expérience théorique et pratique dans leur domaine propre. Ils

présenteront dans un premier temps et chacun leur tour les notions en rapport à leurs expériences professionnelles afin de construire un débat en fin de conférence.

Samia Ben Rajeb, notre premier intervenant, est architecte (diplômée en 2007 des ENSA de Tunis et Paris La Villette) et docteure spécialisée en conception collaborative, gestion de l'information du bâtiment et gestion du changement.

Elle est l'auteur d'une thèse, présentée en 2012 à l'ENSA-PLV, qui portait sur « La Modélisation de la collaboration distante dans les pratiques de conception architecturale ».

Depuis 2013, elle a été Chargée de Cours Adjointe à la Faculté des Sciences Appliquées de l'Université de Liège et depuis 2016 elle est nommée comme Professeur Agrégé à l'Ecole Polytechnique de Bruxelles pour la formation des Ingénieurs Civils Architectes de l'ULB. Elle développe actuellement ses recherches au sein du Département BATir en proposant COLLAeB pour *COLLaBorative Design and Digital mediations in Architectural Engineering*.

Elle s'est avant tout intéressée à ce thème pour inciter de nouvelles pratiques professionnelles.

Lors de son intervention, elle expliquera quelles sont les différences entre coopération et collaboration dans les activités collectives en conception, avec un point de vue que nous pourrions qualifier de « scientifique ».

Samia Ben Rajeb propose deux définitions de la conception : une première coopérative et la seconde collaborative. Bien que ces termes soient souvent synonymes, ils font chacun état d'un fonctionnement et de relations différentes. Elle a notamment remarqué au cours de son travail que la pratique du projet d'architecture est obligé d'évoluer pour s'adapter à des temps de réflexion plus courts et de plus en plus réglementé. Pour cela, le projet doit réunir toutes les acteurs nécessaires à son élaboration, de l'architecte aux ingénieurs, mais également des designers, des économistes, des usagers... Cependant elle s'interroge sur cette inter professionnalisation de la conception, et cherche à comprendre quels sont les enjeux et limites qui sont réellement appliqués aux termes de coopération et de collaboration.

La conception coopérative, est une activité complexe dans laquelle plusieurs concepteurs interagissent sur un même projet architectural, indépendamment des usagers. La division de leurs tâches est claire et définie. Dans ce cadre, un coordinateur désigné met en commun les tâches individuelles de chacun et vérifie leur cohérence, conformément aux principes du projet et aux choix du maître d'ouvrage. En conception collaborative chacun des concepteurs régule en permanence son travail relativement aux choix approuvés conjointement par l'ensemble des collaborateurs. Ces derniers interagissent autour d'un même projet architectural et collaborent ensemble autour des mêmes tâches, là où dans le cadre d'une conception coopérative, c'est au chef de projet que revient le droit de valider ou non le travail produit.

Florian Rollin, qui est notre second intervenant, est l'un des dirigeants de KARIBATI, une Société Coopérative et Participative (SCOP). La ligne de conduite de KARIBATI est d'accompagner le développement des filières biosourcées françaises sur le marché du bâtiment via une plateforme technologique en réseau. KARIBATI apporte une expertise aux collectivités publiques, aux filières (producteurs, fournisseurs...) ou encore aux maîtres d'ouvrage.

Florian Rollin a été auparavant chargé de missions au « Plan Bâtiment Durable » pour le ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Il a également été chef de projet pour l'association nationale Constructions & Bioressources dont le but est de porter la dynamique française des matériaux de construction bio-ressourcés. Après avoir été diplômé en 2009 de l'école des Hautes Etudes Commerciales de Paris et ayant obtenu un master en Management et Nouvelles Technologies, il enseigne aujourd'hui le développement durable et le droit de l'environnement à l'Ecole Supérieure des Professions Immobilières. Il est actuellement le Responsable Communication et Marketing – Marché Territoires au sein de KARIBATI. Il est pour nous un acteur opérationnel avec une approche

concrète du terrain.

Pour Florian Rollin, les matériaux biosourcés ont bien des avantages par rapport aux matériaux de construction traditionnels car ils répondent aux enjeux posés par le développement durable. Ils répondent aux problématiques environnementales par l'incorporation de biomasse et grâce à leurs performances énergétiques, mais aussi à des problématiques économiques et sociales. Ces matériaux apporteraient ainsi un renouveau dans la rénovation comme dans la construction et ils deviendraient une garantie de confort et de qualité. En répondant à de nombreux enjeux d'intérêt général tel que la préservation des ressources ou encore la diminution des émissions de gaz à effet de serre, les filières des matériaux de construction biosourcés (issus de la biomasse végétale ou animale) sont des filières vertes présentant un réel potentiel de développement économique pour l'avenir. Elles s'inscrivent également dans une démarche de circuit-court et à petite échelle (de l'ordre de la collectivité territoriale), en favorisant la coopération et la collaboration active sur l'ensemble de la chaîne d'acteurs participant à la circulation d'un matériau.

Karibati s'inscrit dans cette dynamique en accompagnant une grande diversité de public, que ce soit des institutions, des industries ou d'autres acteurs, de petite ou grande ampleur.

- Les collectivités territoriales et l'Etat qui souhaitent développer une économie compétitive et performante autour des produits de construction biosourcés ;
- Les industriels et les filières qui souhaitent développer une offre produit biosourcé innovante pour le bâtiment ;
- Les maîtres d'ouvrage qui souhaitent intégrer des matériaux biosourcés dans leurs projets de construction.

Nous laissons à présent la parole à Samia Ben Rajeb et Florian Rollin.

INTRODUCTION AU DÉBAT

Nous voudrions engager un débat sur l'influence de la conception dans la création de ces filières et comprendre de quelle manière la collaboration et la coopération entre divers acteurs participerait à la mise en œuvre d'un projet. Nous souhaiterions également étudier le potentiel d'avenir qu'offrent les filières dans le domaine de la construction. Mais aussi le travail législatif et de documentation technique qu'il est nécessaire de produire afin que ce système puisse se répandre. C'est ainsi que nous ouvrons le débat avec ces deux acteurs et vous afin de pouvoir amener une réflexion commune sur le sujet. La coopération et la collaboration apparaissent comme une pratique qui met en lien plusieurs acteurs de domaines qui peuvent être variés pour créer un réseau. Ce réseau permettrait donc de solliciter et réunir l'environnement idéal à la naissance de nouvelles pratiques et au soutien de filières.

En tant qu'étudiants en architecture, qui plus est une nouvelle génération sensibilisée aux questions environnementales et d'évolutions de notre profession, nous souhaiterions vous interroger sur ces pratiques comme remise en question de nos démarches de conception actuelle ainsi que sur la position du concepteur.

L'architecte a-t-il un rôle d'acteur local à jouer en favorisant le circuit-court ?

La collaboration architecte-ingénieur ne serait-elle pas une prémisse à une collaboration plus large entre différents acteurs ?

-w

Nous vous invitons également à proposer vos propres interrogations et à ne pas hésiter à donner votre point de vue.

